



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er avril 2001

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Basket Club
Niortais - Acompte**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 avril 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

DELIBERATION D2011162001

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001

Vie Associative/Jumelages

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Basket Club
Niortais - Acompte**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale informelle,

La Ville de Niort, dans un souci d'aide au développement du sport, et en particulier du sport de haut niveau, a

décidé, conjointement avec les instances sportives locales, la mise en place d'une aide au sport amateur de niveau national. Le Basket Club Niortais évolue en Nationale III, ce qui génère des frais importants. Aussi, afin que ce club ne soit pas pénalisé financièrement, je vous propose de lui verser un acompte de **33.193 F soit 5.060,24 €**, qui viendra en déduction de la subvention d'aide au sport amateur de niveau national qui sera votée lors d'un prochain Conseil Municipal du second semestre 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention d'un montant de 33.193 F au Basket Club Niortais, cette subvention étant imputée au Budget 2001.

Imputation Budgétaire : 924.400.6574 #05964

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)